

bilité



Les pratiques sont très différentes, mais j’observe qu’en France, une partie de la jeunesse chrétienne revient peu à peu au carême. Un élan que je mets en partie en rapport avec l’accomplissement individuel que représente le ramadan. Cela amène certains à s’interroger sur leur propre culture religieuse.

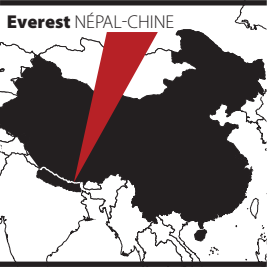
Dans de nombreux pays européens, la critique monte sur un ramadan trop démonstratif. Cette exposition ne dessert-elle pas les musulmans ?

Comme cette religion n’a pas bonne presse, la pratique déclenche les polémiques – car elle agit comme un révélateur de sa présence. En réalité, pourtant, cette ostentation est loin d’être le fait d’une majorité de croyants – on peut très bien jeûner sans que personne ne s’en rende compte, sans s’habiller bizarrement... Beaucoup d’imams, lors de leur prêche, rappellent que c’est un mois de frugalité – des appels qui se perdent dans la frénésie de consommation de nos sociétés. Nous vivons au XXI^e siècle. Et comme pour n’importe quel mouvement d’ensemble, le capitalisme perçoit le filon. Quoi qu’elles pensent de l’islam, les grandes surfaces ont en tête que les budgets de ces familles vont augmenter durant un mois. Et s’emparent, avec force publicité, de ce qui était autrefois du ressort de petites épiceries. Ce qui donne ce côté visible, qui peut agacer. Pourtant, quand on y pense, c’est un peu comme Noël – dont les étals, le foie gras, les cadeaux en viennent à effacer le fondement spirituel.

Entre nous, un mois, c’est dur ?

Cela dépend de ce que vous faites de la journée. Pour tous ceux qui rejoignent un ordinateur, sur un *open space*, ce n’est pas si dur. Plus une question d’habitude, de *self-control*. Et puis, en 2026, le ramadan tombe en février-mars : on peut manger et boire à partir de 18 h 30. L’épreuve serait bien différente en juin où il faut attendre 23 h... et se lever à 3 h du matin si l’on veut boire une dernière fois. En revanche, on ne peut qu’admirer tous ceux qui font le ramadan en parallèle à des métiers physiques – maçons, femmes de ménage, employés de centres logistiques Amazon... Tous forcent le respect. Quand le ramadan se termine, ces personnes en sortent aussi transformées... spirituellement et physiquement.

Gravir l’Everest pourrait devenir plus **compliqué** et plus **cher**



Le Népal envisage d’imposer un passage obligé par un 7.000 mètres situé sur son territoire avant de pouvoir gravir le sommet mythique. Selon un expert, cette exigence viserait moins à limiter le surtourisme qu’à générer de nouveaux revenus pour le pays.



CHRISTIAN BRÜNGGER

La franchise est un trait de caractère saillant de la personnalité de Lukas Furtenbach. Nul besoin de le chauffer longuement sur un débat qui lui tient à cœur : il plonge immédiatement dans le vif du sujet. « C’est du grand n’importe quoi ! », tranche-t-il. Ce Tyrolien est aujourd’hui le principal organisateur européen d’expéditions commerciales sur l’Everest. A la tête de son entreprise, il a déjà conduit des centaines de clients au sommet du « Toit du monde » (8.849 m). Or, selon le gouvernement népalais, Lukas Furtenbach – à l’instar de l’ensemble des autres opérateurs – devra revoir en profondeur l’organisation de ses expéditions.

Chaque printemps, la mythique montagne de l’Himalaya attire des centaines d’alpinistes. Aux passages les plus étroits de l’Everest, des embouteillages se forment régulièrement. Il n’est pas rare de devoir patienter plusieurs heures avant d’atteindre le sommet.

En mai dernier, 282 ressortissants étrangers et 452 Népalais, principalement des guides et des porteurs, ont atteint le sommet. Chaque grimpeur étranger a versé 11.000 dollars au Népal

pour obtenir son permis d’ascension en haute saison, un montant porté depuis à 15.000 dollars (12.700 euros). Au total, une expédition coûte entre 33.000 et 220.000 euros environ, selon le niveau d’équipement et d’assistance choisi.

Cette forte fréquentation entraîne toutefois de nombreux effets négatifs. Chaque année, des milliers de trekkers affluent également dans la région de l’Everest. Les difficultés sont bien connues : la gestion des déchets reste problématique et des alpinistes insuffisamment préparés tentent régulièrement l’ascension. L’Everest continue ainsi de faire des victimes, avec une moyenne de cinq à sept morts par an.

Face à ces dérives, le gouvernement népalais prépare une réforme d’envergure, susceptible d’entrer en vigueur dès l’an prochain. Au cœur des discussions figure la « règle des 7.000 mètres » : toute personne souhaitant gravir l’Everest devra désormais avoir auparavant atteint un sommet culminant à plus de 7.000 mètres. Les autorités népalaises justifient cette décision en affirmant qu’une telle étape permettrait aux candidats à l’Everest de se familiariser avec la topographie et les conditions météorologiques de la région, ainsi qu’avec les méthodes de travail des sherpas, les guides locaux.

La « règle des 7.000 mètres » présente des limites

Lukas Furtenbach ne rejette pas le principe et, à ses yeux, l’idée est pertinente. Mais Katmandou y a ajouté une condition déterminante : le sommet de plus de 7.000 mètres devra impérativement se situer au Népal. C’est sur ce point que l’entrepreneur autrichien émet de vives réserves. Certes, le pays compte des dizaines de sommets de 7.000 mètres. Mais selon lui, en pratique, seuls trois d’entre eux seraient réellement accessibles à la majorité des aspirants à l’Everest. Il cite le Baruntse (7.129 m) et le Himlung Himal (7.126 m). Le Putha

Chaque printemps, l’Everest attire des centaines d’alpinistes.



Avec les nouvelles règles, l’affluence augmenterait sur ces montagnes, ce qui entraînerait davantage d’accidents et de décès

Lukas Furtenbach
Organisateur d’expéditions commerciales sur l’Everest



Hiunchuli (7.246 m) pourrait également entrer en ligne de compte. Lukas Furtenbach rappelle que ce dernier est nettement plus isolé et, contrairement aux deux autres, moins attractif pour la clientèle traditionnelle de l’Everest.

Lukas Furtenbach met en garde : « Le Baruntse et l’Himlung Himal ne sont faciles à gravir qu’en apparence. Tous deux présentent un risque objectivement élevé, principalement en raison des avalanches et des chutes de pierres. » Il explique que le changement climatique a encore accentué ces dangers. Les parties basses des itinéraires se déudent progressivement, tandis que la neige et les couches de glace fondent.

L’entrepreneur autrichien ajoute : « Avec les nouvelles règles, l’affluence augmenterait sur ces montagnes, ce qui entraînerait davantage d’accidents et de décès. » Il rappelle en outre que ces sommets disposent de beaucoup moins d’espace que l’Everest pour accueillir un grand nombre d’expéditions et installer des camps de base.

Selon Lukas Furtenbach, plusieurs sommets de plus de 7.000 mètres situés dans les pays voisins seraient en réalité plus sûrs. L’argument avancé par Katmandou – la nécessité de se familiariser avec la topographie locale et le travail des sherpas – lui paraît peu convaincant. Implicitement, il laisse entendre que la sélection des sommets par le Népal viserait moins à limiter le surtourisme qu’à générer de nouveaux revenus pour le pays. Le gouvernement népalais rejette toutefois cette interprétation.

L’entrepreneur soulève d’autres questions : une personne ayant déjà gravi un sommet de plus de 8.000 mètres hors du Népal devrait-elle obligatoirement passer par un 7.000 népalais ? Et comment le gouvernement compte-t-il éviter que les problèmes de surfréquentation observés à l’Everest ne se déplacent, même temporairement, sur le Baruntse ou le Himlung Himal ? Pour l’instant, Katmandou n’a pas apporté de réponse. Ce qui est néanmoins certain, c’est que le plus haut sommet du monde ne perdra rien de son pouvoir d’attraction.

220.000

Une expédition sur l’Everest coûte entre 33.000 et 220.000 euros environ, selon le niveau d’équipement et d’assistance choisi.

15.000

En mai dernier, chaque grimpeur étranger avait versé 11.000 dollars au Népal pour obtenir son permis d’ascension en haute saison, montant porté depuis à 15.000 dollars (12.700 euros).

